

PACA

Axe 2 : STRATEGIE, MANAGEMENT ET ORGANISATION

L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) dans les établissements de la FPH - 2 modules [230023-RIDF]

Contexte

La mise en place d'un dispositif d'analyse des pratiques dans un établissement impacte à la fois l'institution et ses représentants, les professionnels, les usagers, les patients ou résidents. Ces effets ne sont pas prévisibles, aussi cette incertitude s'inscrit dans le but d'un dispositif d'APP. Quelles que soient l'approche choisie, la participation à un Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP) doit se distinguer d'un travail personnel de type thérapeutique ou d'accompagnement individuel. Un GAPP met en jeu le rapport au métier, le social et la façon dont il se déploie dans l'exercice professionnel, le lien aux usagers, les situations délicates et ce qu'elles convoquent comme affects et places. Afin d'aider les établissements adhérents à répondre aux exigences des tutelles, de leurs professionnels et des patients / résidents, l'ANFH propose une offre de formations, qui aura pour objet d'apporter des méthodes, outils et techniques permettant de faciliter la structuration et le déploiement de ces GAPP.

Objectifs

- Maîtriser la notion d'APP (définition d'une APP, les enjeux et l'environnement dans lequel s'inscrivent les APP :contextes réglementaire et institutionnel, éthique ...)
- Connaître le cadre régissant les GAP (confidentialité, éthique, culture commune...)
- Savoir identifier les différences entre l'APP et la supervision
- Connaître le déroulement d'une séance d'un Groupe d'Analyse de Pratique (GAP)
- Incrire l'APP dans la méthodologie de gestion de projet (besoins, acteurs, déploiement, pilotage, communication, budget, évaluation...)

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr *Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement*

Public

Cadres supérieurs de santé, cadres de santé, cadres de pôle, Direction des soins, Direction qualité, Psychologues, Responsable formation continue

Exercice

2026

Code de formation

2.16

Nature

AFR

Organisé par

SYNERGIES DFC

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Formation de sensibilisation sur l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) dans les établissements de la FPH**
Durée : 14 heures
- **Construire efficacement la stratégie des Analyses des Pratiques Professionnelles (APP) au sein de son établissement et en assurer le déploiement**
Durée : 28 heures